



Execution d'un jugement de justice

Par **abdelh321**, le **06/03/2012** à **21:11**

Bonjour,rnj'ai un problème avec un huissier de justice à NANTERRE qui m'a promis l'exécutions d'un jugement du prud'homme contre un liquidateur dans un délais d'un mois ,une fois payer il a fait une saisie vente pour celui-ci mais,il a abandonné l'affaire. au bout de 18 mois il me renvoie le dossier.aidez-moi à trouver une solution merci.

Par **pat76**, le **07/03/2012** à **16:52**

BonjourrrnrnVous saisissez le Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice.rnrnVous lui expliquez la situation car le comportement du huissier n'est pas normal.

Par **abdelh321**, le **09/03/2012** à **21:55**

bonjourrrnrnj'ai envoyé deux lettres recomandées en AR en espace de quatre mois au president de la chambre des huissiers de nanterre ce lui-ci les envois à luissiersrnqui repond avec des monssonges et ça fins pas.

Par **lagente**, le **22/06/2012** à **14:07**

j'avais déposé un dossier auprès de maître Riffier et j'ai appris tardivement ses manoeuvres pour recel et abus de biens sociaux - je pense la chambre des huissiers peut revoir mon

problème et dossier pour lequel j'ai été financièrement "grugé".rnMerci pour votre bienveillante attention à ma demande.

Par **pat76**, le **22/06/2012** à **15:15**

Bonjour l'agenternrnSi vous exposiez votre affaire plus en détail, le forum pourrait éventuellement vous renseigner sur la suite à donner.